

## Recyclage du sapin de Noël

## Des sapins qui réchauffent

Samedi 6 janvier. Il est environ 11 heures lorsque nous arrivons au chauffage à distance de Couvet (CAD). C'est là que Jean Badertscher et Nunzio Napolillo attendent la population vallonnière... ou plutôt ses sapins. Comme chaque année depuis 2016, la Commune de Val-de-Travers propose de recycler gratuitement les arbres de Noël en les transformant en combustible pour le CAD. Après avoir réchauffé les fêtes familiales de fin d'année, ils vont maintenant pouvoir vous chauffer les pieds !



Nunzio Napolillo et Jean Badertscher ont recyclé une trentaine de sapins de Noël le 6 janvier dernier. Les deux employés communaux ont pris plaisir à proposer ce service et à échanger avec la population.

Les deux employés communaux en place ont de la chance. Après des jours sans neige, les flocons ont décidé de faire leur retour pour venir voir les sapins se faire broyer afin d'alimenter la cuve de 300 mètres cubes. « Pour être honnête, ce ne sont pas ces quelques sapins qui vont permettre de tenir la semaine en termes de chauffage mais c'est un service sympa offert par la commune », détaillent-ils. « Avant les extensions des zones couvertes par le chauffage à distance, on brûlait environ 40 mètres cubes de combustible par jour de grand froid. » Avec de telles proportions, un camion doit compléter la cuve chaque paire de journées. « Il s'agit de bois local qui n'est pas valorisable par un autre moyen (souvent bost-ryché). Les bûcherons le déchiquettent directement en forêt. »

## Un essoufflement des sapins ?

Jean et Nunzio ont quant à eux une petite broyeuse à disposition pour faire disparaître les sapins de Noël 2023. Mais ce ne sont pas les conifères qui se courent après en cette matinée neigeuse. Le duo en aura éliminé une petite trentaine alors que la moyenne annuelle se situe plutôt autour des 50 à 60 pièces habituellement. Comment expliquer cet essoufflement ? Les deux hommes nous donnent quelques éléments de réponse sans le savoir lorsqu'on leur demande s'ils ont apporté leur arbre de Noël : « J'ai un sapin réutilisable (comprenez, en plastique) », avance Nunzio. « Et moi, j'en ai pas installé cette année », complète Jean. Il y a aussi ceux qui le brûlent directement dans leur cheminée et ceux qui préfèrent attendre avant de l'éliminer pour ne pas prendre le risque de se retrouver avec un lit d'épines au fond de la voiture.

## La chaleur humaine avant tout

« C'est vrai que certains habitants rageaient un peu après ces fichues épines l'année passée », rigolent les deux employés communaux.

C'est justement aussi le contact humain qui leur plaît dans leur métier. C'est notamment le cas de Jean Badertscher : « Avant, je travaillais uniquement dans le village de Boveresse et tout le monde me connaissait. La composante sociale du métier était très présente. C'est un peu moins le cas maintenant puisque je fais partie de « l'équipe route » et que nous avons 300 bornes de chaussée à entretenir. J'ai forcément moins le temps de parler avec les gens et c'est un peu dommage. C'est pour le contact direct que j'ai opté pour ce métier. Je trouve donc que ce genre de service est appréciable car la commune fait quelque chose pour la population et nous permet en plus d'aller à sa rencontre. » Finalement, on en revient toujours au même point, tout est question de chaleur (humaine)...



Le sapin entre entier dans la broyeuse et ressort « en miettes » dans la cuve qui alimente le chauffage à distance.

Kevin Vaucher

# Courrier

# Val du de-Travers

## HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl  
 Impresum Rédaction :  
 Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
 +41 32 861 10 28  
 info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :  
 Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm  
 Délai pour le dépôt des annonces :  
 Lundi à 14 h.  
 Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

## LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 11 janvier 2024 N°1

## PAGE 2

## CERCLE SCOLAIRE

Changements organisationnels au sein de l'École Jean-Jacques Rousseau.

## PAGE 3

## ADOPTION

Une famille qui a gagné son combat.

## PAGE 9

## PAGE COMMUNALE

Du bois local très précieux.

## PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3  
 Carnet de la semaine 4

## DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5  
 Bonnes tables/Chronique 5  
 Avis officiels/Emplois 6  
 Chronique régionale 7  
 Carnet de la semaine 8

## TROISIÈME CAHIER

Page communale 9  
 Où sortir 10  
 Partis politiques 11  
 Les sports 11, 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

## tous Azimuts!

## On ne va pas vers le beau!

Il y a dix jours et quelques heures, la plupart d'entre nous se sont tenus dans les bras en se souhaitant « bonne année » ! Mais franchement, est-ce qu'on le croyait ?

Russie et Ukraine sont toujours engagées dans une guerre à mort, et Poutine semble plus que jamais maître du jeu. Sa victoire serait un blanc-seing à la Chine pour envahir Taïwan et à d'autres illibéraux pour avancer. Justement, aux USA, l'année présidentielle sera celle du possible retour désastreux de Trump aux affaires. Côté mœurs, la vague #MeToo continue de montrer combien de gros dégueulasses se sentent au-dessus des lois... Et nous oblige à repenser le fonctionnement de notre vie de société.

L'explosion de l'intelligence artificielle, elle, nous pousse à nous interroger si nous voulons demeurer maîtres de la machine ou non ? Bref, ce début de siècle, aussi chaotique que le précédent, offre une constatation : on ne va pas vers le beau...

Mais si l'humanité engendre souvent le pire, elle offre parfois l'espoir du meilleur. Les deux humanistes, Dick Marty et Jacques Delors, décédés ces derniers jours, en sont les parfaits exemples.

Rabov

## Décès

M. Nicolas Giger,  
89 ans, Fleurier

M. Armando Ermacora,  
95 ans, Travers

M. Jean-Michel Herrmann,  
La Rochelle, France

M<sup>me</sup> Claire-Lise Frossard,  
née Leuba, 69 ans

M. Roger Müller,  
83 ans, Couvet

M<sup>me</sup> Claudine Leuba-Doy,  
88 ans, La Côte-aux-Fées

## En plus dans ce numéro

Optic2000 : depuis 25 ans, son histoire s'écrit avec vous. 25% de rabais sur vos verres.



## Horaire de nos bureaux

Lundi - jeudi  
08h00 - 12h00  
13h30 - 17h00

Vendredi  
08h00 - 12h00

Tél. +41 32 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

Fusion de Val-de-Travers

# Les 180 jours du nom Valtraversin

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la commune de Val-de-Travers était officiellement créée. Pour marquer ce quinzième anniversaire, le *Courrier du Val-de-Travers hebdo* revient, grâce à ses archives et celles de *L'Express*, sur l'un des sujets sensibles des premiers mois d'existence : le nom des habitants de la commune fusionnée.

Quelle dénomination pour les habitants de la nouvelle commune de Val-de-Travers, officiellement née le 1<sup>er</sup> janvier 2009 ? C'est la question qui anima le débat régional durant plusieurs mois de cette année-là. Sur sa Une du 21 mars 2009, *L'Express* annonçait, avec le titre « Vallonniers renommés » la volonté du Conseil communal de soumettre la proposition de Valtraversin, Valtraversine, au Conseil général. L'article intérieur expliquait que pour « donner une légitimité indispensable à [cette] démarche », l'exécutif avait mandaté « l'historien Jean-Pierre Jelmini, afin qu'il établisse une étude sur le sujet ». L'historien natif de Travers y détaillait que sa réflexion s'appuyait sur l'histoire, l'onomastique et la tradition et y indiquait que le terme de Vallonnier était « beaucoup trop général » et qu'il ne signifiait « pas grand-chose » hors du canton.

Enfin, Jean-Pierre Jelmini avançait que le toponyme Val-de-Travers s'était toujours « exprimé par une locution latine ou un vocable local combinant <val> et <traversus> »,

avant de désigner sa proposition privilégiée de Valtraversin. Le débat était lancé, puisque le 28 mars, un article du quotidien cantonal s'intitulait : « Le nom de Valtraversin, loin de faire l'unanimité ». La journaliste Fanny Noghero y relatait que l'appellation choisie était loin de convaincre l'ensemble des élus de l'époque. Élément insolite, à la suite de l'article le quotidien soumettait un sondage intitulé : les habitants de Val-de-Travers doivent-ils s'appeler les Valtraversins. Le résultat tombait le 31 mars, 29% de oui contre 71% de non. Des commentaires savoureux de lecteurs étaient même relayés par *L'Express*, comme celui d'un lecteur de Crissier : « Pourquoi pas les Travelots pendant qu'on y est ! ».

## Nom qui divise

Le projet de dénomination du Conseil communal qui disait dans son rapport s'être très tôt « préoccupé du nom à donner aux habitants de la commune de Val-de-Travers », fut finalement accepté le 30 mars

2009 par le Conseil général par 23 voix. « Les citoyens de Val-de-Travers sont des Valtraversins », titrait en Une le *Courrier du Val-de-Travers hebdo* dans son édition du 2 avril. On pouvait y lire que « le sujet a attiré une petite foule d'auditeurs au collège butteran ». Dans son édition du 1<sup>er</sup> avril, *L'Express* titrait, quant à lui : « Valtraversin passe, un référendum menace ». L'article y relatait une séance où « toutes les velléités de compromis auront été vaines » et notamment celle de l'ancien conseiller général socialiste Jacques Hainard qui avait proposé « d'adoucir le terme au féminin en proposant l'orthographe Valtraversain, Valtraversaine ».

« En revanche, la proposition PLR et PS visant à faire courir un délai référendaire pour laisser une porte ouverte à la population a passé la rampe [...] », poursuivait l'article. Une possibilité de référendum saisie rapidement puisque le *Courrier du Val-de-Travers hebdo* annonçait dans son édition du 16 avril 2009, « Des Valtraversins se rebiffent » en

indiquant que l'appellation ne faisait « de loin pas l'unanimité » et faisait « jaser dans les chaumières ». L'article de Claire-Lise Frossard expliquait que les initiateurs de la démarche, Willy Bovet, Sabine et Robin Erb, avaient jusqu'au 13 mai pour récolter 840 signatures. « Et ça semble bien parti ! », concluait l'article. Un extrait d'une chronique dans *L'Express* du 14 avril du journaliste Michel Merz peut résumer l'état d'esprit face au nom choisi : « [...] un autogol marqué par les élus de la nouvelle commune unique, le sobriquet passe aussi mal qu'une absinthe frelatée ». D'ailleurs, le 23 avril, un article de *L'Express* informait qu'un groupe Facebook opposé à la dénomination avait été créé et avec succès.

## Plébiscite du non

Le 12 mai 2009, *L'Express* annonçait en page 11, « Plus de 2400 signatures récoltées contre le nom Valtraversin » et, le 3 juin, que le scrutin se tiendrait le 27 septembre. Malgré un sujet hautement sensible, le vote à venir n'a point enflammé les esprits. Pour preuve, l'unique courrier de lecteur, très neutre, reçu par le *Courrier du Val-de-Travers hebdo* durant cette période. Dans un article du 25 septembre, intitulé « Le scrutin ne mobilise pas », la correspondante de *L'Express* indiquait un taux

de vote par correspondance, à trois jours du scrutin, de 30%, en supputant que ceci pouvait résulter de la décision tant des autorités que des référendaires de ne pas faire campagne. Néanmoins, elle osait cette interrogation : « Ou alors, le sujet est tellement brûlant que les habitants [...] préfèrent se déplacer en personne dimanche [...] ? ».

Le résultat, nous le connaissons : 40% de votants disaient à 74% non à l'appellation. Le *Courrier du Val-de-Travers hebdo* du 1<sup>er</sup> octobre sous-titrait « Exit Valtraversin » et n'hésitait pas écrire « comme on dit, il n'y a pas eu photo ! ». Dans l'édition du 28 septembre 2009, le journaliste de *L'Express*, Adrien Juvet, indiquait que c'était « sans surprise que le Conseil communal a pris acte du choix des habitants de Val-de-Travers » et citait le chancelier de l'époque Alexis Boillat : « on s'attendait clairement à un non », ainsi que le conseiller communal Pierre-Alain Rumley, « nous irons de l'avant, même sans nom à donner aux habitants ». Le journaliste de *L'Express* notait enfin que « le Conseil communal prévoit, sur ce dossier, de ne rien faire », avant de conclure sur les propos de l'ancien conseiller communal : « Nous sommes tous des Vallonniers ».

Gabriel Risold

## Commune de Val-de-Travers

# Changements organisationnels au sein de l'École Jean-Jacques Rousseau

Pour lui permettre de poursuivre ses nombreux projets d'avenir et de conserver son dynamisme, notre école revoit sa structure de direction et le fonctionnement de son administration.

Le Cercle scolaire du Val-de-Travers propose une école à visée inclusive qui met en œuvre de nombreux projets innovants permettant de suivre l'évolution de la société qui lui impose créativité et dynamisme.

De nos jours, l'école est soumise à une contrainte d'adaptation perpétuelle pour continuer à offrir un enseignement de qualité à ses élèves, en adéquation avec leurs besoins en constante évolution, et pour garantir l'égalité des chances pour chacun d'entre eux.

Pour lui permettre de poursuivre son évolution dans les meilleures conditions possibles, le Conseil communal a décidé d'adapter la structure de direction de l'école, organisée actuellement en codirection. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, David Hamel occupe le poste de directeur de l'École Jean-Jacques

Rousseau et travaille avec trois directeurs adjoints, Sophie Fatton pour le cycle 1, Jean-Claude Othenin-Girard pour le cycle 2 et Terry Baillods pour le cycle 3. De plus, le secrétariat de l'école est désormais supervisé par Jean-François Biloni, tout comme l'ensemble du personnel administratif et technique de l'école.

Le Conseil communal remercie ces cinq cadres dirigeants pour leur implication et leur engagement au sein de l'école. Il se réjouit de confier la direction de l'école à Monsieur Hamel, confiant que cette nouvelle organisation lui permettra de poursuivre sur la ligne voulue par l'exécutif, soit celle d'une école moderne, évolutive et qui puisse répondre aux besoins des élèves des trois communes qui composent le Cercle scolaire du Val-de-Travers.

Comm.

# A-t-on le droit de mourir en bonne santé ?

C'est l'histoire d'un couple marié depuis 65 ans. Les époux ont 90 ans et ils portent toute la fatigue d'une vie sur leurs épaules. Madame souffre d'une ouïe déclinante alors que Monsieur vient de vivre un événement bouleversant. Vendredi dernier, il a fait un AVC à domicile. Avant cet AVC, ils n'avaient aucun souci majeur de santé. Pour eux, c'est hors de question de terminer leur chemin dans un home. En revanche, ils sont sûrs de vouloir « partir » ensemble. Madame est membre d'Exit (association pour le droit de mourir) depuis plusieurs années mais « la fatigue de vivre » n'est pas considérée comme une bonne raison de se donner la mort en Suisse. Alors que faire dans pareil cas ?

« Avant cet AVC de mon père, mes parents m'ont dit qu'ils voulaient mourir ensemble dignement. Mais il n'existe aucun lieu ni aucune structure offrant une échappatoire aux personnes âgées en bonne santé. Pour bénéficier d'une assistance au suicide, il faut être atteint d'une maladie incurable, de souffrances intolérables ou de polyopathologies invalidantes liées à l'âge. Alors quelles sont les solutions dignes », se demande Jean-Marc Montandon. Faute de solution légale à leur envie de repos définitif, ses parents ont déjà songé à « faire le travail » eux-mêmes. « Avant son AVC, mon papa m'a dit qu'ils allaient finir par fermer le garage, laisser allumer le moteur et vous pouvez imaginer la suite. »

## « Mes parents en ont assez de vivre ! »

Face à la détresse de personnes saines d'esprit, que répondre objectivement ? Pourquoi ne pas leur donner des chemins de fuite ? Ces questions, Jean-Marc se les pose constamment depuis que ses parents lui ont fait savoir leur choix de mourir ensemble. « Avec toutes les libertés que l'on accorde à droite et à gauche, pourquoi obligerait-on les aînés à mourir dans la souffrance ? Pourquoi n'ont-ils pas le droit de mourir avant d'être malades ? Mes parents sont fatigués, ils en ont juste assez de vivre. Pourquoi ne les écoute-t-on pas ? » Le Vallonnier, ainsi que sa sœur, ont

accepté le choix de leurs parents. Mais ils regrettent l'absence de solution qui leur est offerte pour concrétiser ce choix. En référence aux salles de « shoot » ouvertes dans différents endroits de Suisse romande, Jean-Marc se demande pourquoi il n'existe pas de « salle d'adieu » où les aînés en bonne santé pourraient venir se retirer paisiblement.

## La question des suicides des plus de 65 ans

« Une permanence pourrait être assurée par les différentes entreprises de pompes funèbres du canton par exemple. Entourés par des professionnels, les aînés pourraient ainsi mourir en signant un contrat de fin de vie. » L'idée va peut-être loin pour certains mais elle pose de véritables questions : « Pourquoi les gens se suicident-ils ? Est-il normal qu'ils le fassent en impactant la vie d'autres personnes en se jetant sous les roues d'un train ou en se pendant au crochet de la douche ? Cela fait inutilement souffrir les témoins qui y sont confrontés. » Les seniors sont particulièrement concernés par ces questions. L'isolement, la solitude et le sentiment d'inutilité pèsent sur les plus de 65 ans. Ceux-ci représentent environ un tiers de suicides en Suisse. « Ce week-end, après son AVC, mon père a lancé un appel au secours poignant à ma maman. Il lui a crié 'j'ai besoin de toi' au téléphone. Mes parents souffrent de continuer à

vivre. D'autant plus avec l'AVC que vient de faire mon papa. »

## L'impuissant sentiment que le départ approche

Cet accident vasculaire cérébral pourrait changer la donne compte tenu des séquelles avec lesquelles doit désormais vivre l'homme de 90 ans. Ces « souffrances nouvelles » pourraient peut-être permettre à Monsieur de bénéficier de l'aide au suicide d'associations comme Exit. « Ce sont des démarches que l'on doit entreprendre. Mais ma maman voudra partir avec lui et elle n'est pas malade au sens de la loi. Si mon papa rentre de l'hôpital, j'ai le sentiment que leur départ ne va pas traîner. Ils nous l'ont dit eux-mêmes. » Jean-Marc a déjà l'expérience des choix douloureux. En sa qualité de proche aidant et de bénévole de l'Association Alzheimer, il a eu le pouvoir de vie ou de mort sur une dame sans famille avec qui il avait tissé de solides liens. « Elle est entrée à l'hôpital et les médecins m'ont appelé pour prendre une décision. Cette personne est finalement décédée en février dernier. » Parfois, c'est justement le fait de conférer à une autre personne le pouvoir légal de donner la mort qui pose problème. Dans le cas de personnes saines d'esprit et capables de discernement, qu'est-ce qui coince ? La question est ouverte.

Kevin Vaucher

**Délais de réception**

**lundi 14:00**  
réception des annonces

**mercredi 16:30**  
réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance

## Adoption : des années d'itinérance Une famille qui a gagné son combat

Patrick, Séverine, Ricardo et Marc-Arthur Schlüter sont réunis depuis bientôt 4 ans. Le couple de pasteurs vallonniers a adopté les deux enfants haïtiens le 23 avril 2020. En raison du Covid et de l'absence de vols commerciaux, les deux frères sont arrivés sur le tarmac de Berne-Belp dans le Falcon du Conseil fédéral (accompagnés par 7 enfants adoptés par d'autres familles). Cette issue positive et mémorable mettait un terme à des années de combat dans leur procédure d'adoption. Rencontre !

Marc-Arthur a 7 ans. Son frère Ricardo en a trois de plus que lui. En Haïti, ils ont rapidement été séparés avant de se retrouver à l'orphelinat. L'aîné est de prime abord plus en retenue que son volcanique cadet. Ils sont très sociables, font du sport et n'aiment pas rester très longtemps les bras croisés. Leurs parents Patrick et Séverine suivent leur rythme effréné depuis près de quatre ans. Ils se sont même remis au sport pour pouvoir encore mieux les accompagner au quotidien. Aujourd'hui, l'équilibre de vie familiale semble harmonieux.

### Un peu de racisme, beaucoup d'amour

Outre quelques remarques racistes proférées par des enfants souhaitant se donner un genre devant les copains, les nouveaux venus ont rapidement été acceptés et intégrés. « Ils font l'unanimité dans notre premier cercle et même dans notre cadre élargi », couvent fièrement leurs parents. Le cadre dont ils parlent est celui de l'église et des paroissiens qui la côtoient. Séverine et Patrick sont tous les deux pasteurs, ils ont tous les deux 50 ans et ils ont tous les deux

commune à La Chau-de-Fonds, le couple a décidé de s'installer au Val-de-Travers en 2007, le jour de son dixième anniversaire de mariage.

### Un chemin de croix de six ans

« En venant travailler et vivre ici, notre idée était de trouver un environnement propice pour mener une vie de famille. » Mais ce projet de vie fut rapidement malmené. La faute à une fausse couche intervenue durant la nuit de Noël 2009. Un événement doublement traumatisant en leur qualité de parents et de pasteurs. « Noël est une fête symboliquement forte. » Face aux difficultés de créer naturellement, ils décident de

recourir aux solutions médicales. Mais sans que cette piste ne s'avère fructueuse. Pas plus que leur intention de devenir famille d'accueil. La question de l'adoption est donc définitivement posée sur la table et privilégiée à l'été 2014. C'était le début d'un chemin de croix de six ans.

### L'impasse philippine

Inscription auprès de l'Office de protection de l'enfance et enquête sociale constituent le début du processus. Le couple est évalué sous tous les angles. Puis vient le choix de la filière d'adoption. « L'adoption nationale est très restreinte, nous avons donc opté pour l'adoption internatio-

nale. Nous voulions un pays reconnu par le canton de Neuchâtel et signataire de la Convention des droits de l'homme. » Leur choix se porte sur les Philippines mais débouche sur une impasse. Retour en arrière. Ce sera finalement Haïti ! Voici alors venaient les questions légales. « Il y a beaucoup de documents administratifs à remplir. Un exemple ? Le rapport de psychologie doit être signé par le psychiatre responsable. Puis sa signature doit être légalisée par celle du médecin cantonal qui doit elle-même être légalisée par celle de la Chancellerie qui doit être validée à son tour par le Consulat d'Haïti à Genève. »

### Dernier obstacle : le Covid

Un beau jour de 2019, arrive enfin la proposition d'adoption. Séverine et Patrick l'acceptent et se rendent deux semaines à Haïti pour rencontrer Ricardo et Marc-Arthur. Mais ils ne rentrent pas avec eux. « Il faut encore attendre 6 à 9 mois avant de pouvoir définitivement les retrouver. » Le temps d'une grossesse en quelque sorte. Le feu vert est donné au printemps 2020. Mais... voilà qu'était arrivé le Covid ! Le couple a donc dû livrer une ultime bataille pour faire venir ses deux enfants jusqu'à lui. Les cinq familles helvétiques en attente d'adoption d'enfants haïtiens s'unissent alors pour écrire au Conseil fédéral. Vous connaissez déjà la suite et la fin heureuse de cette histoire sur le tarmac de Berne-Belp. La famille réunie, une nouvelle vie pouvait enfin débuter pour elle. Après le chemin de croix, place à la bannière, celle d'une vie à quatre !

Kevin Vaucher



Ricardo, Séverine, Marc-Arthur et Patrick : le compte est bon. Les quatre piliers de vie de famille des Schlüter sont en place.

## Le match aux cartes du petit Nouvel An

Une nouvelle fois, c'est aux Échanges scolaires que ça se passe. Pour la deuxième année consécutive, le bâtiment polyvalent des Bayards a accueilli un grand match aux cartes le 5 janvier dernier. Il y avait 29 équipes en 2023 et ce chiffre a profité du passage de la nouvelle année pour prendre l'ascenseur. Quarante duos se sont affrontés le week-end passé dans une salle comble. Et pour cause : « Un petit souci informatique

à être servi après les deux premières parties de chaque équipe. « Heureusement, les 5 kilos de riz et les 12 kilos de ragoût ont permis de contenter tout le monde. » Les petites mains des cuisines, Catherine, Monique, Marie-Claude, Jean-Paul et Jean-Marc, ont même eu droit à leur portion en fin de soirée. Et les 80 participants en ont eu pour leur argent (25 francs) puisque le menu comportait un dessert, une part de galette des rois et

Ce sera le vendredi 10 janvier très exactement. Pour avoir passé un bon moment à l'observer, on peut dire que le staff du soir est parfaitement rodé. Au fur et à mesure que les équipes avaient terminé leur deuxième match, les plats commençaient à sortir et tout le monde a été servi en quinze minutes. Après deux nouvelles parties, l'ordinateur n'a pas fait de caprice cette fois et il a donné le nom des grands vainqueurs : César



Pendant que les uns terminent leur partie, les autres commencent à manger alors que les résultats sont « ingérés » par l'ordinateur en temps réel.

nous a supprimé quatre équipes lors des inscriptions et nous avons donc été un peu surpris de voir autant de monde. Mais c'est une bonne surprise », ajuste le gérant du lieu Jean-Marc Montandon.

### 25 francs, champagne compris !

Du coup, la surprise s'est répercutée en cuisine où un repas était prêt

même une coupe de champagne. De quoi mettre en appétit loin à la ronde.

### La soirée se prolonge jusqu'à... tard dans la nuit

« Nous avons des joueurs des quatre coins du canton et une bonne partie d'entre eux nous ont déjà glissé un mot comme quoi ils étaient partants pour 2025 », se réjouit le gérant.

Kevin Vaucher

## Dans nos législatifs

### À La Côte-aux-Fées...

Les conseillers généraux de la commune de La Côte-aux-Fées ont tenu leur séance lundi 11 décembre dernier.

À l'ordre du jour figuraient le budget 2024, (déficit de 126'780 francs), l'adoption du nouveau règlement de distribution de l'eau potable ainsi que l'actualisation de l'arrêté déterminant le coefficient fiscal communal. Tous ont été acceptés à l'unanimité.

### ...aux Verrières

La séance du Conseil général des Verrières s'est tenue jeudi 14 décembre avec, à l'ordre du jour, le budget 2024 ainsi qu'un arrêté déterminant le coefficient fiscal communal.

Le budget 2024, qui présente un déficit de Fr. 16'325.-, ainsi que l'actualisation de l'arrêté déterminant le coefficient fiscal communal ont été acceptés à l'unanimité.

## Au revoir la cabine photo, bonjour le smartphone

Le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) a fait un pas de plus vers la digitalisation de ses services avec l'intégration d'un outil de saisie de photo et signature directement sur son téléphone portable.

En effet, depuis le 20 décembre dernier, et pour une période d'essai de quelques semaines, les détenteuses d'un permis de conduire bleu pourront transmettre, lors du processus d'échange, leur photo et signature de manière digitale à l'équipe du SCAN via leur smartphone ou celui d'un-e proche. Dès mars 2024, cette solution en ligne gratuite sera étendue à l'ensemble des prestations qui nécessitent une photo et une signature ([www.scan-ne.ch](http://www.scan-ne.ch)).

Comm.

## FAITS DIVERS

### Perte de maîtrise

Mercredi, à 1 h 10, une voiture conduite par un ressortissant portugais, âgé de 27 ans, circulait des Verrières en direction de Fleurier. À un moment donné, dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de son véhicule à la suite des conditions météorologiques.

### Cyclomotoriste blessé

Lundi, à 18 h 30, un habitant des Verrières, âgé de 76 ans, roulait au guidon de son cyclomoteur léger depuis Fleurier en direction de Saint-Sulpice. Arrivé à l'entrée dudit village, il a chuté et s'est blessé à la tête. Il a été pris en charge par une ambulance.

Avis mortuaires

La famille de

**Madame  
Claire-Lise FROSSARD**  
née Leuba

a le chagrin d'annoncer son décès, survenu le 3 janvier 2024, dans sa 70<sup>e</sup> année.

Sont dans la peine :

Sa sœur :  
Anne-Christine Bandi-Leuba et Maurice,

Ses frères :  
Didier Leuba et Carol,  
Cédric Leuba et Olawane,

Sa belle-sœur :  
Françoise Frossard,

Son amie fidèle  
Monique,

Ses neveux et nièces, ses petits-neveux et petites-nièces, ses cousins et cousines, sa marraine, sa filleule.

Un remerciement particulier va au personnel du home Les Marronniers, à La Côte-aux-Fées, qui l'a accompagnée avec gentillesse durant ses deux dernières années.

Selon son souhait, une cérémonie se déroulera dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :  
Anne-Christine Bandi  
Pêcheurs 5  
2024 Saint-Aubin-Sauges

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Courrier  
Val-de-Travers  
HEBDO

La direction de l'Imprimerie Montandon et du Courrier du Val-de-Travers hebdo a le regret de faire part du décès de

**Madame  
Claire-Lise FROSSARD**

ancienne rédactrice au Courrier du Val-de-Travers durant plus de 32 ans.

Elle gardera de Claire-Lise le souvenir d'une collaboratrice dévouée à la ligne éditoriale de son hebdomadaire.

Elle présente à toute sa famille ses plus sincères condoléances.

La famille de

**Monsieur  
Jean-Michel HERRMANN**

a la profonde douleur d'annoncer son décès survenu le 1<sup>er</sup> janvier 2024 à La Rochelle / France.

Un dernier hommage lui sera rendu mi-février en l'église catholique de Fleurier.

Un avis suivra.

**La Côte-aux-Fées**

Mon âme, bénis l'Éternel,  
Et n'oublie aucun de ses bienfaits.  
Psaume 103:2

Son frère :  
Gilbert Bocherens et familles,  
à La Chaux-de-Fonds ;

Ses belles-sœurs,  
Ses beaux-frères et familles,  
à La Côte-aux-Fées et à La Montagne-de-Buttes,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Claudine LEUBA-DOY**

enlevée à leur affection, le 9 janvier 2024, dans sa 89<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de La Côte-aux-Fées, le vendredi 12 janvier à 14 heures.

Adresse de la famille :  
Madame  
Josette Piaget  
Bellevue 13  
2117 La Côte-aux-Fées

La famille tient à remercier la direction et le personnel du home des Marronniers pour leur bienveillance et leurs bons soins.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

**Couvet**

Tu as coloré nos vies  
avec ton amour et ta joie  
Jusqu'au bout de ton chemin  
Que ton repos soit doux  
comme ton cœur fût bon

Son amie :  
Anne-Marie Blatty,

Ses enfants :  
Jean-Daniel et Mary-France Müller,  
Claude-Alain Müller et son amie Lise,  
Pierre-Yves Müller,

Ses petits-enfants :  
Ange, Julie, Léa et Noah

ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur  
Roger MÜLLER**

enlevé soudainement à leur tendre affection, le 3 janvier 2024, à l'âge de 83 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu mardi 9 janvier au temple de Couvet.

Adresse de la famille :  
Monsieur  
Jean-Daniel Müller  
Route de Creuse 3  
2054 Chézard-Saint-Martin

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Remerciements

« Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu. »

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié, la famille de

**Monsieur  
Denis BERTHOUD**

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à cette épreuve par leur présence à l'hommage, leur soutien, leurs messages et leur don.

Hommage

**Hommage à Claire-Lise Frossard**

**La grande mémoire de la petite histoire du Val-de-Travers**

Avec le décès de Claire-Lise Frossard, le Val-de-Travers perd l'une de ses belles mémoires. Non pas tant la mémoire des dates et des événements ayant marqué l'histoire du Vallon que celle des gens et de leurs quotidiens.



Fleurisane, aînée d'une fratrie de quatre enfants, Claire-Lise grandit à la rue de l'École d'Horlogerie puis à la rue du Temple. Une mère au foyer et un père, électricien, qui l'était moins, compte tenu de son important engagement sportif, associatif et politique... Sans doute, tient-elle de cette enfance, l'éclectisme de ses connaissances et de ses intérêts. Depuis toute petite, Claire-Lise s'est montrée curieuse de tout. Elle a beaucoup lu et écrit : « À l'école, je rédigeais les dissertations de mes camarades ! » avait-elle lancé à l'occasion de sa retraite professionnelle. Car, durant trente-trois années, Claire-Lise Frossard a été l'âme du Courrier du Val-de-Travers.

Véritable autodidacte, à très bonne école sous l'égide de Claude Montandon, sa plume « facile » a fait merveille. Son sens de la formule, du raccourci, de la synthèse, de la titraille, son aisance rédactionnelle, toutes ces qualités, Claire-Lise a pu les mettre en valeur grâce à son amour de la région, à sa

saine curiosité pour les femmes et les hommes de ce coin de Pays. Cette qualité rare à se mettre en posture d'écoute, à être réceptive, à deviner les demi-mots, à traduire les silences, à entendre les non-dits, toutes ces facettes brillaient chez celle qui s'est inspirée des « Anciens » – Eric-André Klausner, Jacques-André

Stuedler, Jean-Jacques Charrère – et qui a « poussé » les plus jeunes à mettre le pied à l'étrier – Jérôme Jeannin, Adrien Juvet –... Ainsi, tenait-elle à dire : « Du bonheur, j'en ai eu. Celui d'avoir croisé le chemin d'une multitude d'anonymes, de figures et de personnalités et celui d'avoir travaillé au sein d'une véritable équipe aussi compétente que sympathique ! ». Avec cette conscience de l'importance du trait d'union entre le passé et l'avenir, Claire-Lise a démontré toute la force de son intelligence, au service du Val-de-Travers. Entre 1985 et 2018, l'âme de l'hebdomadaire régional, Claire-Lise a tout raconté, avec justesse, distinction, transparence et humour. Avec rigueur et éthique toujours !

Toute ma reconnaissance à Claire-Lise. À sa sœur et ses frères, ainsi qu'à toute sa famille, mes très sincères condoléances.

Claude-Alain Kleiner

**Travers**

Riposa in pace

Ses enfants :  
Franco et Gaby Ermacora Sengstag,  
Vanni et Patrizia Ermacora Raffaele,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :  
Manuel Ermacora, sa compagne  
Simone Keller et leur fille Ellen,  
Sabrina et Stefan Enz-Ermacora,  
leurs filles Eline et Ennia,  
Erin, Emma, Mathilde Ermacora,

Ses neveux et nièces en Italie,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Armando ERMACORA**

enlevé à leur tendre affection, le 28 décembre 2023, à l'âge de 95 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église catholique de Fleurier, le mercredi 17 janvier à 14 h 30.

Adresse de la famille :  
Monsieur  
Vanni Ermacora  
Rue du Midi 10  
1003 Lausanne

Un grand merci au D<sup>r</sup> Caroline Hausmann à Neuchâtel, aux soins à domicile de La Côte ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'EMS Tertianum Chantevent à Fresens, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

un problème de santé ?  
composez le bon numéro :



urgences: **144**



services de garde:  
médecin  
pharmacien  
dentiste  
**0848 134 134**



hotline pédiatrique:  
**0848 134 134**

ne.ch

Délai de réception des avis tardifs,  
mortuaires et de naissances :

**MERCREDI 16 H 30**



**ACOUSTIC JOYE**  
conseil et adaptation d'aides auditives



**Pharmacieplus**  
Val de Travers  
Couvét



Nouveau  
**oticon**



**Pia-Baptistine JOYE-Collonge**  
Spécialiste des appareils auditifs

**Testez votre audition et essayez**  
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP  
**Tel. : 032 724 37 38**

[www.acousticjoye.ch](http://www.acousticjoye.ch)

## Bonnes tables



**Restaurant Pizzeria**

**HORAIRE**

Lundi de 9h30 à 14h et le soir fermé  
Mardi fermé toute la journée  
Du mercredi au dimanche  
de 9h30 à 14h et de 17h à 22h30

Horaires normal dès ce printemps

**2126 Les Verrières NE**  
032 866 10 26

## Restaurant "Chez Bichon"



Restaurant fermé lundi, mardi et mercredi  
Dimanche fermé dès 17h

### Repas trips à la neuchâteloise

Mois de janvier, février et mars

(vacances du 26 février au 6 mars)  
Merci de réserver votre table!!!  
Tél. 032 935 12 58

MONNET



**FERBLANTERIE  
SANTAIRE**

079 607 10 47  
032 863 23 05  
2103 Noiraigue

Notre savoir-faire  
à votre service

COLISÉE

**FERRARI**  
JEU 11 JAN - 20H00

**CHASSE GARDÉE**  
VEN 12 JAN - 20H30 | SAM 13 JAN - 20H30  
DIM 14 JAN - 17H30

**BATIMENT 5**  
SAM 13 JAN - 17H30 | DIM 14 JAN - 20H30

**MIGRATION**  
DIM 14 JAN - 19H00

**CASSE-NOISETTE**  
MER 17 JAN - 19H15

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH

**A LOUER  
DE SUITE  
A COUVET**

**Grand-Rue 34**

Bel appartement  
de 3 pièces, 1<sup>er</sup> étage,  
66 m<sup>2</sup>, cuisine agencée,  
cave, part au jardin

Loyer **Fr. 890.-**  
charges comprises

VAL D'AREUSE  
LOCATIONS  
Grand-Rue 36bis  
2108 Couvet  
Tél. 032 863 21 71

Thiébaud Frères  
Buttes

**À VENDRE**

**Bois de feu  
scié à 25 cm.  
Sac de 15 kilos  
à Fr. 10.-**

Livraison possible  
sur demande.  
Tél. 079 449 43 44



**SAMEDI 20 JANVIER 2024**  
Ouverture des portes 18 h 30

## CONCERT SOUPER-SOUTIEN

Raclette à gogo Fr. 30.-  
(Enfant, Fr. 1.- par âge jusqu'à 12 ans)

**Réservation obligatoire**  
076 583 25 61 / union.sfsulpice@gmail.com

## COURS YOGA À MOTIERS

(POSTURES+RELAXATIONS)

**LUNDI 9H30 ET 12H  
DEB/MOYENS**

SEMAINES 14 21 28 JANVIER 2024  
SEMAINES 2 9 16 23 FÉVRIER 2024

**INFOS : 078 641 57 27**

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques  
par des professionnels afin d'assurer votre sécurité  
et celle de votre entourage.

## ElectrOGContrôle Sàrl

Contrôle d'installations électriques

Rue du Preyél 9 - 2108 Couvet  
info@electrogcontrôle.ch - **079 428 83 33**



**CODONISA**  
Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE  
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE  
RÉNOVATION DE  
CRÉPIS À L'ANCIENNE**

**2108 COUVET**  
**+41 32 863 12 16**  
info@codonisa.ch



**La Boutique**

La friperie du vallon  
Gare 16 - 2108 Couvet  
coutureetlaboutique@gmail.com

NOUVEL HORAIRE (janvier-février)	LUNDI	8 h 30-12 h 30/13 h-17 h
	MARDI	FERMÉ
	MERCREDI	8 h 30-12 h 30
	JEUDI	8 h-12 h/13 h-17 h avec permanence couturière
	VENDREDI	10 h-16 h
	+ Ouverture chaque premier samedi du mois!	



**maulini**  
CONSTRUCTION SA  
2105 TRAVERS - T+41 (0)32 863 33 45

MAÇONNERIE  
BÉTON ARMÉ  
CHAPES LIQUIDES  
SABLAGE  
CARRELAGE  
PLÂTRERIE  
ÉCHAFAUDAGES

## Danser par-delà les frontières

L'Association Danse Neuchâtel (ADN) est née en 1996 par la volonté de deux personnalités régionales : Josiane Cuche et François Nyffeler. Créée autour d'une école de danse, l'association a rapidement invité des artistes et monté des spectacles pour partager son art avec le public neuchâtelois. Depuis fin 2016, c'est Philippe Olza qui a repris le flambeau pour repenser l'ADN. L'homme multiplie les partenariats, crée des ponts entre différents univers et étoffe considérablement l'offre d'événements. Entre 2018 et 2023, la programmation passe de 21 à 43 spectacles et de 10 à 18 événements de médiation par an (ateliers, débats, expositions, conférences...). Au Vallon, l'association a notamment collaboré avec « Môtiers Art en plein air » en 2021.

### Danse, échanges et histoire

Intensifier la présence d'ADN au sein de tout le canton et notamment au Val-de-Travers : c'est aussi une des missions que s'est imposée Philippe Olza au cours de sa présidence. Si on donne l'impression d'en parler au passé, c'est qu'il a décidé de passer la main à la jeune génération. Il a encore un peu de temps car la bascule aura lieu en 2025 seulement. Mais avant de partir, il tient à créer de nouvelles synergies. Un projet concerne tout particulièrement le Vallon. Celui

d'un partenariat avec le « Manoir Mouthier Haute-Pierre ». Le Centre d'Art français est situé à une vingtaine de kilomètres de la frontière suisse. En 2024, il se lie à l'ADN pour un projet en trois temps fait de danse, d'échanges et de plongées dans l'Histoire des lieux.

### Toutes les routes mènent au Val-de-Travers ?

Ainsi, un projet participatif de danse-déambulation chemînera avec des artistes chorégraphiques neuchâtelois et franc-comtois, sur la frontière, notamment sur le plateau des Verrières, sur les traces du peintre Gustave Courbet. Un artiste dont l'Histoire a retenu son « chemin d'exil » depuis sa région natale du Doubs vers Fleurier et le Val-de-Travers, jusqu'à La-Tour-de-Peilz. À l'instar de l'itinérance de Jean-Jacques Rousseau à Môtiers en son temps. « C'est quelque chose qui me tient à cœur et que nous sommes en train de mettre sur pied. Il y a encore des détails à régler mais nous avons le temps. Les événements vallonniers auront principalement lieu durant le 2<sup>e</sup> semestre de l'année. Nous vous les dévoilerons bien volontiers dans le Courrier d'ici à quelques mois », déroule Philippe Olza. Calme, la patience est un art...

Kevin Vaucher

Pour toutes  
vos manifestations

le Courrier  
Val-de-Travers  
HEBDO



se tient toujours à vos côtés.



**COMMUNE DES VERRIERES  
MISE AU CONCOURS**

Le Conseil communal des Verrières met au concours un poste d'  
**Officier-ère de l'état civil à 40%**

Employé(e) de l'arrondissement de l'état civil des Verrières regroupant les communes de La Côte-aux-Fées, Val-de-Travers et Les Verrières.

**Activités:**

- Inscription des mariages, des naissances, des reconnaissances d'enfants, des déclarations de nom et des décès;
- Établissement des actes d'état civil;
- Réception de déclarations;
- Préparation et célébration des mariages;
- Réception et renseignements à la clientèle.

**Exigences:**

- Titulaire du brevet fédéral d'officier-ère de l'état civil ou s'engager à l'acquiescer dans un délai donné;
- CFC d'employé(e) de commerce ou formation jugée équivalente;
- Avoir des notions juridiques est un avantage;
- Nationalité suisse (exigence légale);
- Avoir l'exercice des droits civils;
- Titulaire du permis de conduire et posséder un véhicule;
- Discrétion, sens des responsabilités, rigueur, indépendance;
- Aisance dans les contacts avec les clients.

**Avantages:**

- Travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe;
- Contrat de droit privé.

**Entrée en fonction:**

- 1<sup>er</sup> avril 2024 ou à convenir. Lieu de travail: Les Verrières.

Les offres de services accompagnées des documents usuels doivent être adressées, jusqu'au **vendredi 19 janvier 2024 au plus tard**, à: Administration communale, Grand-Bourgeau 61, 2126 Les Verrières, avec la mention «**Postulation état civil**» ou par courriel à l'adresse [yvan.jeanrenaud@ne.ch](mailto:yvan.jeanrenaud@ne.ch).

**Renseignements:**

Mme Martine Balsalobre, responsable de l'office ou Mme Sandrine Pocobelli, tél. 032 866 16 67.

Les Verrières, le 19 décembre 2023

CONSEIL COMMUNAL

**EMS Les Sugits**

Rue de l'Hôpital 31  
2114 Fleurier no tél. : 032 862 13 00 e-mail : [EMS.LesSugits@ne.ch](mailto:EMS.LesSugits@ne.ch)



**Entrée en fonction:** le 1<sup>er</sup> Mars 2024 ou à convenir

L'établissement médico-social Les Sugits à Fleurier est un lieu de vie d'une capacité de 60 lits qui accueille des personnes âgées nécessitant une assistance. Au sein de notre équipe de l'intendance nous cherchons à repourvoir par un contrat à durée indéterminée, pour le 1<sup>er</sup> mars ou à convenir le poste suivant :

**Gestionnaire en intendance  
ou employé (e) polyvalent (e) en intendance à 70%**

Si vous êtes au bénéfice du CFC de gestionnaire en intendance ou titre jugé équivalent, attestez d'une expérience de plusieurs années dans une activité similaire, que vous êtes motivé-e à rejoindre une institution reconnue et dynamique, résolument tournée vers l'avenir et en constante recherche de l'amélioration de la qualité de la prise en charge de ses résidents, votre profil correspond à celui du poste mis en postulation.

La maîtrise du français, la capacité de travailler de manière autonome, organisé-e et selon des horaires flexibles, la capacité à gérer divers stocks, à mettre en place des protocoles, faire du contrôle des normes d'hygiène ainsi que la maîtrise des outils informatiques, la capacité à effectuer de manière polyvalente des tâches d'entretien, de nettoyages de buanderie et de service sont également requis.

L'EMS Les Sugits applique les conditions de travail de la CCT Santé 21. Il est membre de l'anempa.

**Candidature:** Si vous êtes intéressé-e, votre dossier de candidature complet est à transmettre par voie électronique: [EMS.LesSugits@ne.ch](mailto:EMS.LesSugits@ne.ch) ou postale à EMS Les Sugits, direction du secteur socio-hôtelier, rue de l'Hôpital 31, 2114 Fleurier.

**Contacts:** M<sup>me</sup> Ludivine Zmoos, responsable du secteur socio-hôtelier, [ludivine.zmoos@ne.ch](mailto:ludivine.zmoos@ne.ch), 032-862 13 00.



- ÉLECTRICITÉ
- DÉPANNAGES
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER
- PHOTOVOLTAÏQUE
- BORNES DE RECHARGE

**Société Electrique du Val-de-Travers SA**

**Votre spécialiste dans votre région,  
pour toutes vos installations électriques !**

[www.sevt.ch](http://www.sevt.ch) / Rue du Preyel 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24

**CADAR<sub>+</sub>CH**  
GROSSISTE EN ALIMENTATION



La société **CADAR SA**, basée à Fleurier/Neuchâtel, propose ses services de grossiste alimentaire aux commerçants et épiciers indépendants en Suisse.

**CADAR SA** fait partie de fenaco, société coopérative active dans les quatre domaines Agro, Industrie alimentaire, Commerce de détail et Energies.

Nous recherchons pour notre site de Fleurier

**Un/une collaborateur/trice logistique**  
activité à temps partiel (40% à 80%)

**Tâche principale:**

- Préparation des commandes de nos clients

**Nous vous demandons:**

- Qualités physiques et concentration
- Flexibilité sur les horaires
- Personnalité travailleuse et ouverte au travail en équipe
- Permis cariste, un plus

**Nous vous offrons:**

- Un cadre de travail respectueux et les conditions sociales de plus de 11000 collaborateurs/trices fenaco

Intéressé/e? Veuillez envoyer votre offre de postulation à [info@cadar.ch](mailto:info@cadar.ch). Merci

**APPAREILS**  
Ménagers Marechal

Rue du Grenier 11  
2114 FLEURIER

**Service Technique**  
réparation toutes Marques  
lave-linge, Lave-vaisselle,  
Sèche-linge, Cuisinière,  
Réfrigérateur, Congélateur ....

**Tél. 032 861 21 03**

**AADTEC**  
Aide ADministrative et TEChnique

**Estimatifs - Plans - Suivi de chantiers**  
N'hésitez pas, appelez-moi!

Sandra Streit M: +41 79 566 26 12  
Technicienne en bâtiment T: +41 32 866 26 12  
Experte CECB [sandra\\_streit@aadtec.ch](mailto:sandra_streit@aadtec.ch)  
Meudon 12 <https://www.aadtec.ch>  
2126 Les Verrières

**ORDISECOURS**

Dépannage informatique à domicile,  
installation, conseil, devis...

Téléphone : 076 674 32 30  
Mail : [contact@ordisecours.ch](mailto:contact@ordisecours.ch)  
Site : [www.ordisecours.ch](http://www.ordisecours.ch)

Guillaume Bey  
Technicien en informatique

Dépannage sur rendez-vous 7 / 7

**Avis officiel**

**Maître Vincent Codoni**

et

**Maître Christopher De Sousa**

ont le plaisir d'annoncer leur association  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au sein de l'

**Etude Codoni & De Sousa**  
Etude de notaires

Rue Denis-de-Rougemont 3

Case postale 170

2108 Couvet

032 864 50 10

[codoni@etudecds.ch](mailto:codoni@etudecds.ch) / [desousa@etudecds.ch](mailto:desousa@etudecds.ch)

**P. SIMONIN & FILS Sàrl**

FLEURIER

COUVET

Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57

Fax 032 861 37 51

**Ferblanterie - Ins. Sanitaires**  
**Couverture - Paratonnerre**



Janvier 2024

# Élan... éren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE  
DU CANTON DE NEUCHÂTEL  
Paroisse du Val-de-Travers



**Peut-être que oui, peut-être que non !**

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais il y a des années où formuler les vœux pour la nouvelle année me pose d'énormes problèmes! « Que l'année à venir vous apporte joie, santé, bonheur... C'est un peu bateau! C'est évidemment ce que l'on aimerait toutes et tous vivre dans l'année à venir, mais en plus, c'est souvent totalement à côté de la réalité des personnes !

Alors une fois n'est pas coutume, j'aimerais nous souhaiter une nouvelle année par le biais d'une autre tradition. Celle d'un sage chinois du milieu du 5<sup>e</sup> siècle av J-C, considéré comme le fondateur du taoïsme, connu sous le nom de Lao Tseu.

Voici l'histoire qu'il raconte :

« Il était une fois un modeste paysan de la vieille Russie. Il était veuf et n'avait qu'un fils. Un jour, son cheval disparut. Tous ses voisins le plainquirent, en disant qu'une bien triste chose était arrivée.

- Peut être que oui, peut-être que non, répondit le paysan.

Trois jours plus tard, son cheval revint accompagné de trois chevaux sauvages. Les voisins l'envièrent et lui affirmèrent :

- Quelle chance tu as !

- Peut-être que oui, peut-être que non, répondit le paysan.

*Véronique Tschanz Anderegg, pasteure*

**Célébrations  
du mois de janvier 2024**

**Samedi 13 janvier**  
17h – Môtiers – Patrick Schlüter

**Dimanche 14 janvier**  
10h – Les Bayards – Patrick Schlüter et André Chédel

**Samedi 20 janvier – pas de célébration**

**Dimanche 21 janvier – célébration œcuménique, semaine de prière pour l'unité avec le chœur catholique**  
10h – Môtiers – Véronique Tschanz Anderegg et l'équipe pastorale œcuménique

**Samedi 27 janvier**  
17h – Môtiers – Cyprien Mbassi

**Dimanche 28 janvier – culte avec les familles**  
10h – Fleurier – Séverine Schlüter

**Dimanche 4 février**  
10h – Môtiers – René Perret et Véronique Tschanz Anderegg

**Page Internet : [www.eren.ch/vdt](http://www.eren.ch/vdt)**

**Mémento**

**ACTIVITÉS - RENCONTRES**

**REPAS**

**Fleurier**  
Club de midi  
Ma 23 janvier – 12h – CORA, Patinage 1, Fleurier. Repas à Fr. 15.-. Sur inscription au 032 886 46 20 du mardi au vendredi de 9h à 12h.

**Couvet**  
Vendredi-midi  
Ve 12, 19 et 26 janvier et 2 février - 12h, cure, repas simple, sans inscription, collecte au profit des projets Terre Nouvelle.

Bric-à-Brac  
Fermeture de fin d'année du 15 décembre au 16 janvier inclus.  
Horaires dès le 17.01.2024 : mercredi de 14h à 16h30, jeudi de 9h à 11h30, tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois de 9h à 11h30.

**Travers**  
Rencontre du groupe Pour tous  
Me 17 janvier – 11h30 – Repas Foyer La Colombière, Travers. Ouvert à tous. Prix des repas : Fr. 15.-. Inscription : Eliane Flück, 032 863 27 32 (heures des repas) ou 079 401 35 39.  
Marlise Baur, 032 863 20 57 ou 079 603 59 40.

**PRIÈRES ET PARTAGES**

**Couvet**  
Foyer de l'Étoile  
Lu 15 janvier – 19h30  
rue St-Gervais 8. Moment de prières.

**TÉLÉPHONES UTILES**

**Ministres**  
René Perret, pasteur retraité, 079 478 13 18, rene.perret@gmail.com  
Patrick Schlüter, pasteur, 032 863 34 24, patrick.schluter@eren.ch  
Séverine Schlüter, pasteure, 032 863 34 14, severine.schluter@eren.ch  
Véronique Tschanz Anderegg, pasteure, 079 311 17 15, veronique.tschanzanderegg@eren.ch  
Cyprien Mbassi, proposant, 078 847 00 66, cyprien.mbassi@eren.ch  
Ruth Letare, aumônière-suffragante EMS, 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

**Secrétariat paroissial**  
Grand-Rue 25, 2108 Couvet  
032 863 38 60, valdetravers@eren.ch  
Heures d'ouverture :  
Mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h  
Mardi, mercredi de 14h à 16h30

**NOS PRIÈRES POUR**

- les victimes des guerres en Palestine, en Israël, en Ukraine et en Russie
- la compréhension et le respect entre les peuples
- la solidarité dans notre société
- les chrétiens du monde et leur unité

Destination Val-de-Travers

# En Bus des neiges vers les stations nordiques du Vallon

Le concept du Bus des neiges, lancé au Val-de-Travers en 2020 sous l'impulsion du réseau Mobilités de Destination Val-de-Travers, a repris du service depuis le 16 décembre avec une circulation tous les jours jusqu'au 3 mars. Atteindre les pistes de ski et les itinéraires balisés pour la raquette à neige sans voiture, c'est ce que propose le Bus des neiges.

**En Bus des neiges pour le dernier kilomètre !**

Avec sa flexibilité et ses faibles coûts, ce bus complète l'offre des transports publics. Ainsi, des minibus sur réservation circuleront cet hiver, d'une part entre Couvet et le centre nordique de Couvet/Creux du Van, et d'autre part entre Les Verrières et le centre nordique des Cernets, tous les jours du 16 décembre 2023 au 3 mars 2024.



Les usagers des transports publics vont donc avoir accès aux pistes de ski de fond menant tout près du Creux du Van, à la cabane Perrenoud et son panorama jusqu'aux Alpes. Ils pourront aussi réaliser une traversée des hauts plateaux enneigés en direction de la Ronde Noire ou des Rochats, et poursuivre sur Mauborget, Les Cluds et Les Rasses. Ces trois localités étant desservies par des bus de CarPostal ou Travys, il sera donc possible de rentrer chez soi commodément, soit par Yverdon-les-Bains, soit par Sainte-Croix et le CarPostal pour La Côte-aux-Fées et Buttès.

Comme l'hiver dernier, sur demande lors de la réservation, le

Bus des neiges menant au centre nordique Couvet/Creux du Van peut prolonger sa course du terminus habituel (carrefour du Couvet-s/Couvet), jusqu'au parking de Vers-chez-les-Favre, proche des hauts plateaux du Soliat, si et pour autant que les conditions du moment le permettent. Les balades en raquettes jusqu'à la cabane Perrenoud CAS deviennent alors possibles avec un effort raisonnable, et l'enneigement pour les pistes de ski de fond sera meilleur (altitude du parking : 1260 m).

Du côté des Cernets, des parcours balisés pour la raquette à neige se rajoutent aux 52 km de pistes de ski de fond classique et skating de

renommée aux confins de la vallée des fées, toujours au départ des Cernets. Un fondeur parcourant la piste du Cernil jusqu'à La Brévine pourra ainsi revenir à son point de départ en fin de journée... ou inversement !

**La grande nouveauté de cet hiver !**

Après bien deux années de labeur, enfin l'ensemble du réseau de pistes de ski de fond de l'Arc jurassien – et de Suisse – est publié sur la plateforme suisse dédiée à la mobilité douce : SuisseMobile (application et site web, <https://schweizmobil.ch/fr/hiver>). La visibilité de 2900 kilomètres de pistes de ski de fond dans

plus de 130 domaines skiables en Suisse est ainsi nettement renforcée, en un clic les sportifs et internautes découvrent où sont les pistes et comment les atteindre en transports publics.

**Réduire son empreinte carbone**

L'idée du Bus des neiges est née du constat de parkings encombrés au départ des randonnées à ski et en raquettes. Grâce à la collaboration avec les services des transports régionaux, les adeptes de sports de neige peuvent se rendre en montagne de manière plus respectueuse du climat. Le concept du Bus des neiges, « Schneetourenbus » selon la terminologie germanophone, est un projet mis sur pied par le CAS (Club alpin suisse) et l'ATE (association transport et environnement), avec, dans notre région, le soutien des communes de Val-de-Travers et des Verrières, et la participation de plusieurs partenaires régionaux et entités de développement touristique. Il dessert exclusivement des régions, six au total, entre le col du Julier et le Val-de-Travers, qui étaient jusqu'à présent accessibles en voiture mais pas en transports publics.

Informations pratique : [www.myvaldetravers.ch/ski-de-fond/](http://www.myvaldetravers.ch/ski-de-fond/)

## Cabinet Elsa

Rebouteuse et thérapeute agréée ASCA & RME

Thérapie ATLAS - Reboutement  
Massage thérapeutiques Reiki

Avenue de la Gare 14B

Fleurier

078 868 15 02

## Avis mortuaires

### Fleurier

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.*

Jean D'Ormesson

Son épouse :  
Béatrice Giger,

Ses enfants :  
Nathalie Presello et Boris Weya, à Fleurier ;  
Dominique et Serge Latapie, à Montaut/F ;  
Laurent Giger, à Fleurier ;

Ses petits-enfants :  
Victoria et Patrick Bühler, à La Brévine ;  
Alexia et Jean-Luc Chopard, à Boveresse ;  
Océane Presello et Romain Haldi, à Fleurier ;  
Florian Latapie, à Montaut/F ;

Ses arrière-petits-enfants :  
Elena, Leo, Emilien, Baptiste et Livio,

Sa sœur :  
† Josette Stauffer,

Sa filleule :  
Florence De Cristofano et famille,  
ainsi que les familles Giger, Hyvernât, Lischer  
ont la tristesse de faire part du décès de

### Monsieur Nicolas GIGER

12.03.1934 – 25.12.2023

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain et ami, qui s'est endormi paisiblement le 25 décembre 2023.

La cérémonie laïque d'adieu a été célébrée à la Chapelle aux Concerts à Couvet, le jeudi 28 décembre, suivie de la crémation sans suite.

Adresse de la famille :  
Béatrice Giger  
Rue de l'Hôpital 27  
2114 Fleurier

Un grand merci au personnel de la Chrysalide pour sa gentillesse, ses bons soins et son accompagnement dévoué.

À la place de fleurs, pensez à soutenir la fondation de soins palliatifs de la Chrysalide, 2300 La Chaux-de-Fonds, IBAN CH82 8080 8006 3770 3170 1, mention « Deuil Nicolas Giger ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Ce sont les yeux troublés de tristesse et le cœur plein d'amertume que les membres In Vino Veritas ont pris connaissance du décès de

### Monsieur Nicolas GIGER

papa de Laurent, ami jardinier et Grand Maître du « coup de ciseau ».  
Toutes nos pensées vont à sa famille.

Les contemporaines 1944 ont le regret de faire part du décès de

### Monsieur Nicolas GIGER

époux de leur amie Béatrice.  
Elles présentent leurs plus sincères condoléances à la famille.



Le Club des Amis du FC Fleurier a la tristesse de faire part du décès de

### Monsieur Nicolas GIGER

membre fondateur, ancien président et membre actif.

Il adresse toute sa sympathie à sa famille.



Le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

### Monsieur Nicolas GIGER

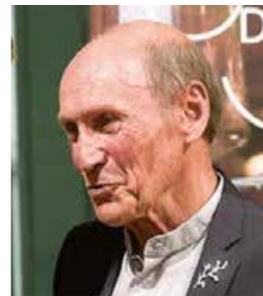
conseiller communal à Boveresse, de 1996 à 2001.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille.

## Hommage à Nicolas Giger

### L'art de conjuguer l'enthousiasme et la rigueur

Avec le départ de Nicolas Giger, c'est un ambassadeur du Val-de-Travers qui nous quitte. Une figure représentative d'une génération de personnalités qui ont contribué à façonner la région. Et à la faire connaître loin à la ronde, grâce à l'absinthe à laquelle Nicolas conférerait de la magie. Pour permettre aux combats menés



l'Absinthe, respectivement la Route de l'Absinthe, reliant Pontarlier aux confins du Val-de-Travers. Cette route de l'absinthe balisée avec la précieuse collaboration de Yann Klauser : « *Arpenter ce chemin crée et noue des liens forts d'amitié ! Je conserve de Nicolas son côté jovial, proche des gens !* ».

d'aboutir, les seules convictions de Nicolas n'auraient pas suffi, même solidement ancrées. Sans son immense capacité de travail, sa rigueur, sa fermeté, sa force de caractère, rien n'aurait été possible. Grâce à son enthousiasme, sa jovialité, son sens de l'humour, son art de la narration de petites et grandes anecdotes, il parvenait à imposer ses vues pour faire naître les réalisations dont il rêvait.

Partisan de la fusion des communes, alors qu'il siégeait à l'exécutif de la Commune de Boveresse, Nicolas rejoint la COTEC – Commission technique –, placée sous l'égide de l'ARVT. Cependant, c'est l'absinthe qui occupait son esprit. D'ailleurs, ne répétait-il pas lorsqu'il « guidait » des visites chez l'Absintherie du Père François : « *Je suis tombé dans le chaudron lorsque j'étais tout petit !* »... Avec ses compères Klauser et Bezençon – le « KGB » d'alors –, il lance la première Fête de l'Absinthe en 1998, véritable fête villageoise, quand bien même l'absinthe n'était pas encore légalisée. Ainsi que le fameux « Vin d'absynthe », vin du Frère Nicolas...

Comment ne pas évoquer ensuite, l'une de ses plus belles réalisations qui lui valut, en 2016, le titre de Médaillé national du Tourisme de France, la fondation de l'Association Pays de

Autre grande « œuvre » de Nicolas, l'itinéraire touristique – historique et culturel – franco-suisse, La Vy aux Moines. Magistral projet inscrit au programme de la coopération avec les voisins de France, pour lequel Nicolas déploie une formidable énergie afin de relier Môtiers à Montbenoît, en République du Sauguet. Comment ne pas citer son amour incommensurable pour « son » Tilleul des moines – ou Tilleul des catholiques – qu'il chérissait et au pied duquel il avait déposé une statue de la Vierge Marie, baptisée par le curé de Fleurier. Avec, en permanence, cette farouche envie de tisser des ponts et des liens entre les gens.

Tous – Jean-Louis, Jean-Claude, François, Yann et j'en passe –, à l'évocation de Nicolas, évoquent sa passion pour l'absinthe, sa bienveillance, sa convivialité et sa bonne humeur. Discrètement, du bout des lèvres, presque en s'excusant, ils ajoutent : « *Un sacré caractère, le Nicolas !* ». La marque de ceux qui veulent aller au bout de leurs rêves...

À son épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à ses amis et ses proches connaissances, nos très sincères condoléances.

Claude-Alain Kleiner

## SERVICES RELIGIEUX

### ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 11 au 18 janvier

MÔTIERS : samedi, à 17 h, culte, P. Schlüter.

LES BAYARDS : dimanche, à 10 h, culte, P. Schlüter et A. Chédel.

### ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 11 au 19 janvier

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 18, à 19 h, messe à la chapelle et à 20 h, soirée de louanges pour l'ouverture de la semaine de prières pour l'unité des chrétiens. Vendredi 19, à 17 h, chapelet en italien.

COUVET : samedi, à 17 h 30, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 11 au 18 janvier

Dimanche, à 10 h, culte, B. Numbi.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : [www.eelcaf.ch/agenda](http://www.eelcaf.ch/agenda)

### LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte.  
Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b,  
tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur [www.lephare.ch](http://www.lephare.ch)

### AMOUR ET ESPOIR

Activités du 11 au 18 janvier

Vendredi, de 19 h 30 à 21 h, enseignements sur Zoom

Dimanche, de 10 h à 12 h, culte

Mercredi, de 19 h à 20 h 30, enseignements sur Skype

Vendredi 19, de 22 h 30 à 2 h, veillée de prière

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61 ou 079 327 49 35



## ILS SONT SORTIS POUR...

### Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

**Mardi 19 décembre :** à 11 h 19 à Fleurier, aide au portage, en collaboration avec un service d'ambulances et le Smur.

**Lundi 25 :** à 16 h 25 à Saint-Sulpice, aide au portage, en collaboration avec un service d'ambulances.

**Mercredi 27 :** à 18 h 49 à Fleurier, récupération d'hydro-

carbures sur la route, en collaboration avec le détachement de premier secours 1 de Neuchâtel.

**Mardi 2 janvier :** à 21 h 08 à La Côte-aux-Fées, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

**Samedi 6 :** à 14 h 31 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

Plus d'infos : [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch)

## Marbrerie Terziani



2108 COUVET

Téléphone 032 863 13 62



Toutes formalités  
À votre service 24 h sur 24  
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL

L'ORÉE DUBOIS

Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier  
Tél. 032 861 12 64  
pf.dubois@bluewin.ch

**NOUVEAUX DÉLAIS**

**lundi**  
**14:00**  
réception des annonces

**mercredi**  
**16:30**  
réception des avis tardifs, mortuaires et de naissances

COMMUNE DE  
VAL-DE-TRAVERS



## DU BOIS LOCAL TRÈS PRÉCIEUX

Organisée chaque année par ForêtNeuchâtel, l'association des propriétaires forestiers publics et privés, l'édition 2023 de la Vente de bois précieux s'est tenue mi-décembre à Colombier.

Le service des forêts de la commune de Val-de-Travers y avait placé vingt billes, considérant celles-ci d'une qualité suffisante pour trouver preneur. L'espoir ne fut pas déçu! Les bois vallonniers ont remporté les mises les plus hautes pour quatre essences distinctes: un épicéa des forêts de Couvet, d'un volume de 4 mètres cubes, a été acheté pour 785 francs le m<sup>3</sup>. Un sapin ayant grandi à Boveresse quant à lui, de 5.7 m<sup>3</sup>, a été adjugé à 566 francs le m<sup>3</sup>. Deux feuillus se sont également distingués, soit un érable sycomore (2 m<sup>3</sup>, Fr. 535.-/m<sup>3</sup>) et un frêne (0.62 m<sup>3</sup>, Fr. 400.-/m<sup>3</sup>). Sans avoir atteint le record de sa catégorie, un cerisier vallonnier, qui pourtant ne «payait pas de mine», a trouvé preneur pour 289 francs le mètre cube.

Le Conseil communal, qui avait décidé cette année de faire le déplacement pour assister à cette vente toujours prisée, a pu se réjouir de la cote des bois communaux. Cela même si, globalement, les prix pour cette vente s'affaissaient plutôt à la baisse, de même que le total des volumes proposés.

L'érable, le frêne et le cerisier, tout comme le sapin, seront travaillés pour confectionner de belles pièces de menuiserie. La haute qualité de l'épicéa, s'exprimant notamment par un accroissement très régulier, pourrait bien permettre à celui-ci d'être considéré comme un bois de résonance et prolonger ainsi sa vie en musique. •



### INFORMATIONS PRATIQUES

#### ABBAYE 2024

Les sociétés locales et les marchands itinérants désirant exploiter un stand lors de la prochaine fête de l'Abbaye (29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2024) sont priés de s'inscrire par écrit.

Les demandes doivent contenir une description succincte de l'offre proposée ainsi que les éventuelles patentes ou autorisations dont le demandeur est titulaire et qui sont en lien avec l'activité qu'il a prévu d'exercer dans le cadre de la fête. Les dimensions exactes du stand doivent également être indiquées.

Les demandes doivent être adressées à: Protection de la population, Abbaye de Fleurier, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, jusqu'au 31 janvier 2024.

Passé ce délai, les réservations ne seront plus prises en considération.

#### MIDI TONUS PRINTEMPS 2024, OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR DISPENSER DES COURS

Après le succès des trois précédentes éditions de Midi Tonus, nous sommes actuellement en quête de nouvelles activités de sports et de bien-être à inscrire au programme de l'édition de ce printemps.

Si vous êtes intéressés-ées à proposer des cours au sein de votre structure dans ce cadre, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration d'espaceVAL (espaceval@ne.ch, 032 889 42 63).



### MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: [www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique](http://www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique)

#### ADRESSES

Fleurier – Rue du Pont 3  
Fleurier – Rue du Régional  
Fleurier – Place d'Armes 13  
Fleurier – Rue des Moulins 24  
Môtiers – Rue de l'Arnel 2  
Saint-Sulpice – Quartier de la Place 7  
Travers – Rue Miéville 4

#### DATES LIMITES OPPOSITION

15 janvier 2024  
15 janvier 2024  
22 janvier 2024  
22 janvier 2024  
15 janvier 2024  
22 janvier 2024  
22 janvier 2024

# avis officiels

## PENSION BEAUREGARD

Datant du XVII<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment autrefois utilisé comme café représente l'un des plus anciens édifices civils préservés dans la région du Val-de-Travers.

En 2003, l'Association du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers en fait l'acquisition dans le but de créer un espace dédié aux expositions d'artistes locaux.

Les travaux de rénovation ont été conçus par l'architecte Serge Grard et l'inauguration officielle du bâtiment a eu lieu en octobre 2005. •



## CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine séance extraordinaire du Conseil général se déroulera le mardi 16 janvier 2024 à 20h à Couvet, grande salle, avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024
3. Lettres et pétitions
4. Nomination au Conseil communal suite à la démission de Frédéric Mairy
5. Communications du Conseil communal
6. Interpellations et questions

L'invitation ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site [www.vdt.ch/seances](http://www.vdt.ch/seances). Les séances sont publiques: venez nombreux participer à la vie politique de votre commune.

Le résumé de la séance du Conseil général du 11 décembre 2023 est disponible sur notre site [www.val-de-travers.ch/seance/seance-du-11-decembre-2023](http://www.val-de-travers.ch/seance/seance-du-11-decembre-2023) •

## ESPACEVAL

Réouverture après nettoyage et nouvel horaire

Dès le 19 janvier prochain, la piscine d'espaceVAL sera à nouveau ouverte au public le vendredi après-midi. Le Conseil communal a décidé de revoir partiellement la mesure prise en début d'année 2023 pour des raisons budgétaires. Prière de vous référer auprès d'espaceVAL pour le détail complet des horaires •



### ANNONCES

#### A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, LinkedIn, NEMONews et [www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi](http://www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi)



# LES FILMS

## Ferrari



De Michael Mann, biopic, avec Adam Driver, Shailene Woodley, Sarah Gadon...

Au cours de l'été 1957, Enzo Ferrari, ancien pilote automobile, est en crise. La faillite guette l'entreprise que lui et sa femme, Laura, ont créée à partir de rien dix ans plus tôt. Leur mariage tumultueux doit faire face au deuil d'un fils et à la reconnaissance d'un autre. Pour tenter d'assurer leur survie, il jette les dés sur une course - 1000 miles à travers l'Italie, l'emblématique Mille Miglia.

## Casse-noisette



De Peter Wright, ballet.

Les créations d'époque de Julia Trevelyan Oman apportent un charme festif à cette production bien-aimée du Royal Ballet de Peter Wright, où la magie des contes de fées s'associe à des danses spectaculaires dans ce ballet classique inoubliable.

## Migration



De Benjamin Renner, Guylo Homsy, aventure, animation, comédie, famille, avec Pio Marmai, Kumail Nanjiani, Laure Calamy...

La famille Colvert est en proie à un dilemme d'ordre domestique. Alors que Mack est totalement satisfait de patauger avec sa famille, paisiblement et définitivement, dans leur petite mare de la Nouvelle-Angleterre, sa femme Pam serait plus du genre à bousculer un peu cette routine pour montrer le reste du monde à ses enfants - Dax qui n'est déjà plus un caneton et sa petite sœur Gwen. Lorsqu'ils accueillent, le temps de leur halte, une famille de canards migrants, c'est l'occasion rêvée pour Pam de persuader Mack de les imiter et de se lancer dans un périple en famille : destination la Jamaïque, en passant par New York. Alors qu'ils s'envolent vers le soleil pour l'hiver, le plan si bien tracé des Colvert va vite battre de l'aile. Mais la tournure aussi chaotique et inattendue que vont prendre les événements va les changer à jamais et leur apprendre beaucoup plus qu'ils ne l'auraient imaginé.

## Bâtiment 5



De Ladj Ly, drame, avec J Anta Diaw, Alexis Manenti, Aristote Luyindula...

Haby, jeune femme très impliquée dans la vie de sa commune, découvre le nouveau plan de réaménagement du quartier dans lequel elle a grandi. Mené en catimini par Pierre Forges, un jeune pédiatre propulsé maire, il prévoit la démolition de l'immeuble où Haby a grandi. Avec les siens, elle se lance dans un bras de fer contre la municipalité et ses grandes ambitions pour empêcher la destruction du bâtiment 5.

## Chasse gardée



D'Antonin Fourlon, Frédéric Forestier, comédie, avec Didier Bourdon, Hakim Jemili, Camille Lou...

Dans un village sans histoire, une maison de rêve en pleine nature est à vendre. Pour Simon et Adèle, à l'étroit dans leur appartement parisien avec leurs deux enfants, c'est l'occasion idéale de faire le grand saut et de quitter l'enfer de la ville. Mais le rêve se transforme rapidement en cauchemar quand ils réalisent que leurs si sympathiques voisins utilisent leur jardin... comme terrain de chasse ! Entre voisins, la guerre est déclarée et tous les coups (bas) sont permis !

## L'invention des Monts Jura

Mercredi 17 janvier 2024 à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Paul Delsalle, historien, président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Franche-Comté.

À travers les plus anciennes représentations cartographiques, datant de la Renaissance, nous découvrirons les Monts Jura, depuis Porrentruy jusqu'à Genève, en passant par Neuchâtel, le Val-de-Travers et la Dôle.

Les cartes anciennes, souvent magnifiques, nous dévoilent les montagnes, les paysages, les villes et les villages, mais aussi les maisons, les cols, les lacs et les noms de lieux. Des arbres extraordinaires tenaient lieu, parfois, de bornes frontalières.

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de Fr. 10.- sera demandée aux non-membres.

Comm.

## Le spectacle « Manuela » aux Mascarons affiche complet



Le théâtre des Mascarons à Môtiers accueillera les 27 et 28 janvier prochains, Claude-Inga Barbey, avec son spectacle « Manuela ». Ces deux représentations affichent complet !

**Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.**  
**30 ans d'expérience**

**CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE**

Grande-Rue 10  
2112 Môtiers (NE) | T 032 866 15 14  
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

**TOUS TRAVAUX FORESTIERS**

Entretien de chemins forestier  
Nettoyage de branches  
Élagage - Broyage  
Commerce de bois

**TRACHSEL**

Trachsel Travaux Forestiers Sàrl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers  
079 436 83 27 - 079 417 14 88 - admin@trachself.ch

**CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

**HENRI KOTTISCH**  
Contrôleur avec brevet fédéral

2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch

**CHRISTEN MENUISERIE**

Menuiserie, rénovation  
Charpente, couverture

079 / 301 09 35  
raph.christen@bluewin.ch  
rte de Môtiers 18, Boveresse

Consultez notre prix du jour sur  
[margot-mazout.ch](http://margot-mazout.ch)

**margot mazout**  
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

**Entreprise en bâtiment**

**YVAN BORDIGNON**

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

**CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31**

**KF ENERGIES**

CHAUFFAGE • SANITAIRE  
SERVICE APRÈS-VENTE  
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20  
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

**ALAIN REY**

2114 FLEURIER • FERBLANTERIE  
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE  
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE

**PASCAL ISLER Sàrl**

CHARPENTE COUVERTURE  
MENUISERIE

TEL. 079 328 80 73  
CONSTRUCTION TOUS BOIS  
POSE DE SOLS ET PARQUETS



DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Élection complémentaire du 16 janvier

Le PLR soutient la candidate socialiste au Conseil communal

Le lundi 8 janvier en soirée, les membres du Conseil général de Val-de-Travers issus du Parti libéral-radical (PLR) ont reçu l'unique candidate déclarée au Conseil communal. Ils lui ont posé de multiples questions permettant de mieux connaître ses motivations et son profil tant politique que professionnel. Au terme de ce « grand oral », le PLR a majoritairement décidé de soutenir Sarah Fuchs-Rota. Il a finalement et clairement pris position contre un boycott de l'élection complémentaire, geste considéré comme puéril et stérile.

Lundi soir, les membres libéraux-radicaux du Conseil général de Val-de-Travers ont auditionné Sarah Fuchs-Rota, candidate du Parti socialiste au poste de conseillère communale et unique candidate déclarée à ce stade pour ce mandat.

Durant près d'une heure, les conseillères et conseillers généraux du PLR ont eu l'occasion de la questionner sur son expérience professionnelle, ses convictions politiques, ses motivations, sa vision de la commune, sa conception de la collégialité ou encore ses compétences managériales.

Au terme de cet entretien oral, les membres du PLR ont pris majoritairement position en faveur de l'élection de M<sup>me</sup> Fuchs-Rota à l'exécutif de Val-de-Travers jusqu'à la fin de la législature le 30 juin 2024.

S'il soutient cette candidate, le PLR regrette toutefois que d'autres partis n'aient pas saisi l'occasion de présenter des profils différents pour ce poste à responsabilités, démarche qui aurait permis au pouvoir législatif de se prononcer officiellement, car l'élection sera selon toute vraisemblance tacite le mardi 16 janvier prochain.

Concernant un boycott de cette élection complémentaire, le PLR respecte trop les institutions communales pour s'amuser à faire peur à la population et pour utiliser un tel procédé indigne d'un parti politique responsable.

Si le PLR ne devait pas être satisfait de telle ou telle décision, il le ferait savoir au sein des organes élus et non pas en pratiquant une politique de la chaise vide qui n'augure rien de bon dans une démocratie comme la nôtre.

En 2020, la population a élu 41 conseillères et conseillers généraux appelés à respecter les règlements et les institutions, qui ont le devoir de siéger par beau comme par mauvais temps, sans régulièrement attaquer un système qui a fait ses preuves et qu'ils doivent au contraire construire et protéger.

Nous espérons que les électrices et les électeurs qui seront conviés aux urnes le dimanche 21 avril prochain pour renouveler le Conseil général se souviendront des errances de ce parti qui recherche plus la lumière et l'attention médiatiques que des solutions pragmatiques pour la commune de Val-de-Travers.

PLR Les Libéraux-Radicaux  
du Val-de-Travers

Élection complémentaire du 16 janvier

Les partis de gauche réagissent à l'annonce du boycott de la prochaine séance du Conseil général par le groupe UDC

Les partis de gauche du Val-de-Travers, soit le Parti ouvrier populaire (POP) et le Parti socialiste, tiennent à réagir aux récentes déclarations de l'Union démocratique du centre (UDC) relatives à la décision de boycott, par ses élu·es au Conseil général, de la séance du 16 janvier prochain consacrée à l'élection complémentaire du Conseil communal.

Nous tenons à affirmer de manière catégorique que les accusations de l'UDC à l'encontre du Parti socialiste qui aurait manœuvré avec le Conseil communal pour « placer » la candidate du PS à l'exécutif, sont infondées et ne reposent sur aucune base factuelle.

Au contraire de ce qu'affirme l'UDC, élire Mme Fuchs-Rota le 16 janvier ne lui offre aucune garantie par rapport à la législature suivante. C'est une prise de risque pour cette candidate qu'il convient de souligner ; faire entendre le contraire est totalement mensonger.

Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que la charge d'un exécutif est importante. De nombreux dossiers doivent être menés de front en cette fin de législature et l'exécutif a décidé, à raison, de procéder à cette élection complémentaire rapidement, ce que permet le système d'élection indirecte.

L'UDC semble, comme souvent lorsque la volonté populaire ne va pas dans son sens, ignorer celle-ci. Le peuple s'est exprimé lors du scru-

tin du 26 novembre 2023, par lequel 58% des citoyens ont voté en faveur du maintien du système d'élection actuel. Dès lors, il semble logique de procéder à une élection complémentaire conformément à ce qui s'est toujours fait depuis la création de la commune de Val-de-Travers en 2009.

Les insinuations de l'UDC selon lesquelles un exécutif à majorité de droite serait de connivence avec la gauche sont dénuées de fondement. Elles démontrent également un manque de compréhension flagrant des réalités politiques locales. Les ambitions de l'UDC d'entrer au Conseil communal ne justifient pas ces attaques contre le fonctionnement normal des institutions.

Les partis de gauche du Val-de-Travers restent attachés à la transparence, à la démocratie et au respect des institutions. Nous appelons à un débat politique constructif et à la promotion des valeurs démocratiques au sein de notre commune.

Pop Val-de-Travers et  
PS Val-de-Travers

HOCKEY SUR GLACE



Comment se portent nos Chats ?

Le Courrier a pris une pause de Noël de deux semaines mais certaines équipes sportives ont néanmoins poursuivi, ou déjà repris, leurs compétitions. Les Chats du CP Fleurier font partie des sportifs pour qui l'hiver ne s'arrête jamais ou presque. La première équipe du club était sur la glace la veille de la veille de Noël. Ou exprimé plus simplement : le 23 décembre. Les joueurs de Nicolas Motreff affrontaient un concurrent direct en vue d'une participation aux play-off de 1<sup>re</sup> ligue (Sarine-Fribourg). Les « jaune et noir » ont remporté les trois points (victoire 4-2) grâce à un état d'esprit solide, leur solidarité et... leur fond de jeu tout simplement.

Une victoire tous les deux matches

Depuis le début de la saison, les Vallonniers ont gagné en régularité et en compétitivité. Cette progression

se traduit parfaitement en chiffres : 1 victoire lors des sept premières rencontres puis une victoire tous les deux matches lors des dix rencontres qui ont suivi. Malheureusement, la dernière sortie s'est soldée par un revers « logique » (aucune défaite n'est logique pour de vrais compétiteurs) contre Sion, l'actuel leader du championnat (5-2). Depuis mardi, les Fleurisans sont entrés dans la phase décisive du championnat 2023/24. À savoir trois parties contre des adversaires directs au top 8 final : Tramelan, Adelboden (samedi à domicile) et Vallée de Joux. « Nous avons enclenché le mode play-off avant l'heure », décoche Motreff.

La « deux » au repos, les « Women Cat's » à la fête

D'autres Chats ont vécu une fin 2023 et un début 2024 bien plus calme. Ce sont ceux de Michel

Gander, en troisième ligue. Un match reporté le 15 décembre, une défaite « logique » (voir la parenthèse du paragraphe précédent sur les défaites logiques) contre les deuxièmes du classement (Les Enfers-Montfaucon, 5-2) et une victoire par forfait le 6 janvier. Autant dire qu'il y a plus d'énergie comme programme. Les Fleurisans sont du bon côté de la barre. Ils sont septièmes du championnat avec 20 points et sept unités d'avance sur le premier « non qualifié » pour les séries finales. Finalement, les Women Cat's ont quant à elles poursuivi leur série d'invincibilité en enchaînant avec un sixième succès à la suite en Ligue D féminine. Dernière victime en date : Monthey-Chablais ! Les filles de Serge Pipoz ont battu les Valaisannes 9 buts à deux. La prochaine rencontre est agendée samedi à Meyrin.

Kevin Vaucher

1 <sup>re</sup> LIGUE	
Fleurier – Sarine-Fribourg	4-2 (1-0, 2-1, 1-1). Buts : Gudel, Fuchs, Fleuty, Pecaut.
Sion – Fleurier	5-2 (2-1, 2-1, 1-0). Buts : Dubois, Camarda.
Tramelan – Fleurier	4-0 (1-0, 2-0, 1-0)
1. Sion	17 12 3 1 1 74 : 33 43
2. Wiki-Münsingen	17 11 3 0 3 84 : 36 39
3. Prilly B. Panthers	16 10 0 1 5 64 : 41 31
4. Saastal	17 9 1 2 5 56 : 52 31
5. Forward Morges	17 8 1 1 7 49 : 48 27
6. Vallée de Joux	17 7 0 1 9 53 : 58 22
7. Université NE	17 7 0 0 10 49 : 54 21
8. Adelboden	16 5 1 3 7 45 : 58 20
9. Sarine-Fribourg	17 6 1 0 10 57 : 76 20
10. Tramelan	18 6 0 0 10 53 : 68 20
11. Fleurier	18 6 0 2 12 45 : 64 18
12. Interlaken	17 4 1 0 12 47 : 88 14

3 <sup>e</sup> LIGUE	
Les Enfers-Mont. – Fleurier	5-2 (1-1, 1-1, 3-0). Buts : Dubois-dit-Cosandier, Comment.
1. Franches-Mont.	16 15 1 0 0 117 : 42 47
2. Les Enfers-Mont.	15 12 0 0 3 90 : 45 36
3. Bassecourt	15 9 1 2 3 75 : 60 31
4. Corgémont	16 10 0 1 5 79 : 50 31
5. Les Pts-de-Martel	16 8 1 1 6 84 : 47 27
6. Star Chx-de-Fonds	15 8 0 0 7 78 : 64 24
7. Fleurier	15 6 1 0 8 59 : 59 20
8. Tavannes	13 4 3 1 5 60 : 59 19
9. Moutier II	16 4 0 1 11 52 : 91 13
10. Courtételle	15 3 1 0 11 67 : 110 11
11. Val-de-Ruz	15 3 0 2 10 49 : 82 11
12. Tramelan	15 1 0 0 14 28 : 129 3

ÉQUIPE FÉMININE	
Fleurier – Monthey-Chablais	9-2 (0-0, 3-2, 6-0). Buts : Grosrenaud, Coutarel, Goncalves (4x), Hostettler (2x), Aeby.
1. Lausanne	10 8 0 1 1 95 : 11 25
2. Fleurier	9 7 1 0 1 91 : 18 23
3. Meyrin	9 5 0 0 4 42 : 29 15
4. Monthey-Chablais	9 3 0 0 6 27 : 68 9
5. Prilly-Lausanne	11 0 0 0 11 9 : 138 0
AUTRES RÉSULTATS	
U13-TOP Ajoie – Fleurier	6-7
U15-TOP Trois-Chêne – Fleurier	1-5
U17 Fleurier – Franches-Montagnes	4-6
U20 Saint-Imier – Fleurier	0-3,
Delémont – Fleurier	2-7

Élection complémentaire du 16 janvier

« L'UDC boycottera cette mascarade ! »

Le groupe parlementaire communal de l'UDC de Val-de-Travers a décidé, à l'unanimité, de boycotter la séance du Conseil général du 16 janvier prochain, cette dernière ayant l'élection complémentaire au Conseil communal comme seul point à l'ordre du jour. En effet, pour l'UDC, cette élection n'est qu'une mascarade.

« Cette nouvelle manœuvre politique est aussi malhonnête qu'irresponsable », déclare de manière cinglante Christiane Barbey, cheffe du groupe. « Il ne s'agit pas tant de la personne qui nous est proposée que la manière dont les choses s'organisent. »

« Le Conseil communal a publiquement certifié qu'il n'y aurait pas besoin d'élire un membre complémentaire pour les quatre mois restants de la législature. Or, ce dernier a subitement fait volte-face avec des arguments qui ne tiennent pas la route », ajoute Niels Rosselet-Christ, conseiller général et président de l'UDC Neuchâtel. Celui qui préside également le Conseil général jusqu'en juin prochain accuse : « Avec cette décision sortie comme un lapin d'un chapeau et cette élection organisée à la va-comme-j'te-pousse », le but est très certainement de placer quelqu'un maintenant pour conforter sa réélection quatre mois plus tard, indépendamment des résultats qui sortiront des urnes. »

Pour le président de l'UDC Val-de-Travers, Frédéric Schlosser, les

dés sont pipés : « Conseiller communal est un poste à 100% ; cela requiert de prendre des dispositions professionnelles aux conséquences importantes. La candidate unique socialiste aurait-elle risqué sa carrière professionnelle pour quatre mois si elle n'avait pas de garanties de réélection quatre mois plus tard ? Le parti socialiste manœuvre pour placer des personnes, avec la complicité de l'exécutif. »

Au regard des éléments mentionnés, les élus UDC du Conseil général, de concert avec le comité, ont décidé à l'unanimité de boycotter cette élection. « Aucun conseiller général UDC ne siégera le 16 janvier ! », déclare fermement Christiane Barbey.

L'UDC Val-de-Travers, 3<sup>e</sup> force politique au sein du législatif, a conscience que son absence n'empêchera pas cette élection tacite d'avoir lieu, mais assume : « En tant que conseillers généraux, nous sommes garants du bon fonctionnement des institutions et lorsque celles-ci dysfonctionnent, nous devons le faire savoir sans détour ; nous n'avons plus d'autre choix que le boycott. Nous appelons par ailleurs toutes les conseillères générales et tous les conseillers généraux qui contestent également ces manœuvres à se joindre à notre démarche », conclut Niels Rosselet-Christ.

Niels Rosselet-Christ, président de l'UDC Neuchâtel, conseiller général chargé de communication pour l'UDC Val-de-Travers

## SPONSORS OR



**L B G**  
GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS



Revêtements bitumineux, pavages, gravillonnages, maçonnerie, aménagements extérieurs, terrassements, chemins forestiers, travaux lacustres, carrières: LBG SA est le partenaire à la mesure de vos exigences.

LBG SA  
Rue Centrale 3 • 2112 Môtiers  
T 032 863 24 04 • F 032 863 14 25  
contact@lbg-sa.ch • www.lbg-sa.ch



**garages hotz S.a.**  
Tél. 032 864 61 61 2105 Travers  
www.garages-hotz.ch




**Waeber HMS SA**  
Rue du Levant 17  
2114 Fleurier NE  
+41 32 861 47 29  
+41 32 861 47 30  
info@waeberhms.ch  
www.waeberhms.ch



## SPONSORS ARGENT



**PEUGEOT**



**BUCHS FRÈRES SA**

Fabrication de fenêtres Bois, bois-métal, pvc Porte d'entrée Menuiserie Charpente Couverture Façades Scierie

Entre-deux-Bolles 3 • CH-2117 La Côte-aux-Fées  
Tél. 032 865 11 28 • Fax 032 865 12 28  
E-mail buchs-freres@bluewin.ch • www.buchs-freres.ch



**VB CONSTRUCTION**  
MAÇONNERIE  
BÉTON ARMÉ  
TRANSPORT  
TERRASSEMENT

2112 MÔTIERS - 078 602 52 08  
www.vbconstruction.ch  
contact@vbconstruction.ch



**Pinto Sàrl**  
Plâtrerie • Peinture • Façades

Ch. des Grands-Clos 35 | 2115 Buttes  
T. 032 863 20 93 | F. 032 863 20 94  
info@spinto.ch | www.spinto.ch

Championnat de hockey sur glace - 1<sup>re</sup> ligue

Sa 13 janvier 20 h 30

# FLEURIER

reçoit

# ADELBODEN

Centre de sports de glace à Fleurier

Championnat de 3<sup>e</sup> ligue

Ma 16 janvier 20 h 30

# FLEURIER II

reçoit

# STAR CHAUX-DE-FONDS

**U20-A**

dimanche 14 janvier à 17h

**FLEURIER - SENSEE-FUTURE**

## SPONSORS BRONZE



Installations à courant fort et à courant faible  
Photovoltaïque - Bornes de recharge pour véhicules électriques



**ÉLECTRICITÉ SA**

Rue du Pré 20 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 55 55 - info@arelectricite.ch

**la Mobilière**

Agence du Val-de-Travers  
Fabien Chapatte  
Grand-Rue 9  
2114 Fleurier  
Tél. 032 864 61 16  
www.mobiliere.ch



Eaux minérales  
Vins - Bières - Spiritueux

**BEZENÇON BOISSONS**  
FLEURIER Sàrl

Bezençon Boissons Sàrl  
et distillerie d'absinthe  
Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier  
Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33  
bezencon.boissons@bluemail.ch



**FASEL** & Fils SA  
ECHAFAUDAGES + PONT-ROULANTS

Route de la Gare 68 2017 Boudry  
Tél : 032 841 41 31 Fax : 032 841 41 32  
www.fasel-echafaudage.ch